



HOTEL DE VILLE  
31 rue Sainte Catherine  
84330 MODENE

**PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 07 avril 2016**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Présents :** Christian RIPERT, Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Alexandre ALLEGRE, Laétitia ALONSO, Sylvie CALAMEL, Marie-Hélène ENRIETTO, Sylvie MONTI, Isabelle PARIS, Michel RINAUDO, Christian ROUX.

**Secrétaire de séance :** Sylvie MONTI

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présent pour cette réunion et déclare la séance ouverte à 20h30 en donnant lecture du PV de la séance précédente, du 11 février 2016 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1. Compte rendu des différentes réunions des syndicats**

EPAGE (*Christian ROUX*) : Réunion sur le débat budgétaire le 18 février dernier et le vote du BP 2016 à Modène le 17 mars dernier. La contribution pour la commune s'élève à 4951.26€.

Syndicat d'électrification rurale (*Michel RINAUDO*) Pas de réunion. Monsieur le Maire fait remarquer que nous n'avons toujours pas reçu de devis sur le projet d'enfouissement des lignes « entrée Sud ».

Syndicat Rhône Ventoux (*Alexandre ALLEGRE*) Une réunion s'est tenue à Beaumes de Venise pour le vote du BP 2016 le 22 mars dernier. Il a été question de l'harmonisation des tarifs. Le mode de financement des futurs travaux d'investissement change. L'entretien sera financé par le Syndicat mais les extensions de réseau seront financées par le Syndicat à hauteur des recettes attendues sur ces mêmes investissements ; le complément devra être apporté par un financement extérieur.

Christian RIPERT explique qu'il a rencontré le Président du Syndicat pour aborder le problème de la station d'épuration. Le Syndicat devrait reprendre rendez-vous avec Monsieur le Maire pour faire le point sur les différentes solutions envisagées (raccord avec St Pierre ou Carpentras,...) courant avril 2016.

Syndicat Forestier : RAS

SMAEMV : RAS

## **2. Délibération : Vote des Compte Administratif et Compte de Gestion**

### **• Le Compte Administratif**

Le Compte Administratif est le récapitulatif des écritures comptables passées en Mairie sur une année, dépenses et recettes réelles de l'année, que ce soit en fonctionnement ou en investissement. Ce document est édité en Mairie.

Pour l'année 2015, le CA fait apparaître un excédent de fonctionnement de 8 060.27 € (et un excédent cumulé de **201 652.80 €**) et un déficit d'investissement de 85 383.74 € (et un excédent cumulé de **49 602.25 €**).

**Délibération votée POUR l'approbation du CA 2015 à l'unanimité des membres présents.**

### **• Le Compte de Gestion**

Le Compte Gestion est le récapitulatif des écritures comptables passées en Trésorerie Principale sur une année, dépenses et recettes, que ce soit en fonctionnement ou en investissement. Ce document est fourni par la TP de Carpentras, dont nous dépendons.

Les écritures du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent impérativement être identiques sur une même année, ce qui démontre une parfaite transparence dans les écritures comptables.

Les 2 documents doivent être validés par les membres du Conseil Municipal. En ce qui concerne le Compte Administratif, il doit être présenté par un autre membre du conseil que le Maire, et le Maire doit sortir de la salle au moment de sa présentation. Car les élus restants, doivent reconnaître la véracité des écritures comptables passées par le Maire en validant le Compte Administratif.

**Délibération votée POUR l'approbation du CG 2015 à l'unanimité des membres présents.**

## **3. Délibération Affectation de résultat**

Au vu de l'écart important entre la section de fonctionnement et celle d'investissement, la commission des finances réunie, a décidé d'affecter une part de l'excédent cumulé de fonctionnement en investissement de la façon suivante :

**002 Excédent de fonctionnement reporté: 181 652.80€ (201 652.80€ - 20 000€)**

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 20 000€**

**Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.**

## **4. Délibération Vote des Taxes**

Monsieur le Maire propose de voter les taux des taxes comme suit:

\* Taxe Foncière Bâti (TFB) : **7.00%**

\* Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) : **23.70%**

\* Taxe Habitation (TH) : **4.50%**

**Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.**

## **5. Vote des Subventions aux associations**

Parmi les différentes associations qui ont demandées une subvention à la commune, monsieur le Maire propose de retenir les suivantes :

- ADEPAPE (Pupilles d'Orange) **60€**

- Amicale des parents d'élèves école st Pierre / Modène / Crillon **500€ + 500€**

*(exceptionnelle pour la classe verte)*

- Amitiés Modénoises (Modène) **500€**

- Bibliothèque du Mas Liotier (St Pierre / Modène / Crillon) **500€**

- Club de foot en salle de Modène **500€**

- Comité des fêtes de Modène 3000€
- Comité des feux de forêts de Caromb 200€
- Société de chasse de Modène 400€
- Tennis Club de Crillon 300€

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

## **6. Délibération Vote du Budget**

Monsieur le Maire propose de voter les chiffres suivants, chapitre par chapitre comme préparé en commission des finances. (Cf BP2016.)

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

## **7. Délibération Modification du taux de la taxe d'aménagement**

Le taux de la taxe d'aménagement est actuellement de 2.5% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (voté en séance du 9.10.2014).

Monsieur le Maire propose d'augmenter ce taux en passant de 2.5% à 3% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

## **8. Délibération Demande de subvention au titre de la DETR pour la réfection de voirie**

Cette année, les travaux de réfection de voirie seront pour le chemin de Crillon. Un devis avait été établi de l'ordre de 57 804.00€. Monsieur le Maire propose de demander des subventions au titre de la DETR à hauteur de 35% du HT. Un appel d'offre devra être lancé.

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

## **9. Délibération Choix de l'organisme bancaire pour souscrire un emprunt et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la demande d'emprunt**

Suite à la réunion de la commission des finances, il a été décidé de souscrire un emprunt à hauteur de 40 000€ afin d'avoir plus de souplesse de trésorerie.

Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités. Le crédit agricole a proposé :

Périodicité	Durée	Taux Fixe	Montant échéance	Coût total du crédit
Annuelle	10 ans	1.19%	4266.44€	42 664.44€
	15 ans	1.51%	3000.06€	45 000.83€
Trimestrielle	10 ans	1.19%	1062.16€	42 486.61€
	15 ans	1.50%	745.72€	44 743.27€

La caisse d'épargne a proposé :

Périodicité	Durée	Taux Fixe	Montant échéance	Coût total du crédit
Annuelle	10 ans	1.55%	4348.86€	43 488.60€
	15 ans	1.93%	3096.74€	46 451.10€
Trimestrielle	10 ans	1.54%	1080.90€	43 236.00€
	15 ans	1.92%	768.86€	46 131.60€

Monsieur le Maire propose de souscrire auprès du Crédit agricole sur une durée de 10 ans avec des échéances trimestrielles. Il est également nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire et signer tous les documents se rapportant à cette demande.

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

### **10. Délibération Nomination d'un correspondant DEFENSE**

Le ministère de la défense demande la nomination d'un correspondant Défense dans chaque commune. Monsieur le Maire propose Monsieur RINAUDO Michel.

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

### **11. Délibération Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2016**

Le changement de grade d'un des 3 agents nécessite la modification du tableau des effectifs comme suit :

<b>NATURE DES EMPLOIS</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOI EXISTANT ACTUELLEMENT</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOI CREEES OU SUPPRIMES PAR DELIBERATION</b>	<b>NOMBRE TOTAL D'EMPLOI</b>
<b>TEMPS NON COMPLET</b>			
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	1 pour 30h hebdomadaires		1
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe (b.o)	1 pour 20h hebdomadaires		1
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	1 pour 22h hebdomadaires		1
	1 pour 17h30 hebdomadaires	1 pour 17h30 hebdomadaires (supprimé)	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe (b.o)	1 pour 21h hebdomadaires		1
<b>TEMPS COMPLET</b>			
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	1 pour 35h hebdomadaires		1
Adjoint administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 pour 35h hebdomadaires		1
Adjoint administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe		1 pour 35h hebdomadaires (créé)	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>		<b>7</b>

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

### **12. Délibération Achat d'un défibrillateur**

La commune souhaite se munir d'un défibrillateur. Plusieurs devis ont été demandés.

La société D@fibrillateur propose l'appareil+coffret extérieur+électrode+registre+plaques murales+pose= 3 161.75€ TTC et 220€ HT de maintenance par an

La société Defitech propose l'appareil+coffret extérieur+électrode+registre+plaques murales+pose= 1854.36€ TTC et 150€ HT de maintenance par an  
Monsieur le Maire propose de retenir la société DEFITECH.

Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.

### **13. Délibération Achat clôture aire de jeux**

Monsieur le Maire rappelle que le terrain qui va accueillir l'aire de jeux au chemin Serre des Fourques a été borné. Afin de sécuriser au mieux les lieux, il est nécessaire de le clôturer.

Deux devis ont été demandés :

La société MEFRAN pour 24.966 € TTC

La société MIDI CLOTURE pour 12.962,40 € TTC

Monsieur le Maire propose de choisir la société Midi Clôture au prix de 12.962.40€

**Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.**

### **14. Délibération Achat de traverses délimitant les zones de jeux**

Monsieur le Maire demande de prendre une délibération concernant l'achat de poteaux qui permettront de délimiter les jeux sur la future aire de jeux. Les poteaux seront achetés chez REY à Lorient au prix de 6.50€ HT pièce. Il en faudrait 50 soit un total de 325€ HT.

**Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.**

### **15. Délibération Choix du bureau d'étude pour le PLU**

Monsieur Alexandre ALLEGRE demande où en est le PLU. Monsieur le Maire explique qu'il a reçu le bureau d'étude qui a répondu à l'appel d'offre avec Amandine MARTIN, de la Cove. Le bureau d'étude a de bons résultats (renseignements pris auprès d'autres collectivités). Monsieur le Maire propose donc de choisir celui-ci, cabinet AMUNATEGUI, pour l'élaboration du PLU.

**Délibération votée POUR à l'unanimité des membres présents.**

### **16. Questions diverses**

- Conseil d'école (Isabelle PARIS)

La réunion a eu lieu la semaine dernière. Une visite de l'avancement des travaux à l'école de Saint Pierre a été effectuée : 2 classes à l'étage et 2 salles au rez-de-chaussée pour la motricité et les arts plastiques ; le bureau de la Directrice, les sanitaires et le grand préau. L'achèvement des travaux sont prévus pour la rentrée de septembre. Quelques malfaçons ont pu être décelées.

Concernant le projet de l'ALSH, celui-ci est toujours en cours d'étude mais sera difficilement mise en place pour septembre.

- Affaire concernant monsieur Mady ROYER

Marie-Hélène ENRIETTO demande où en est la signature de la cession du terrain avec Monsieur ROYER. Monsieur le Maire explique que tous les documents sont chez Maître BEAUD. La signature aurait dû avoir lieu courant avril mais Madame ROYER devant se faire hospitalisée, celle-ci est reportée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H20.